

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1585/PCG portant de signature au Directeur de cabinet

n° 1585/PCG

Ministère
PRÉSIDENCE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Date de publication
15 octobre 1968

Numéro JO
n° 20 du 25/10/1968

Date du numéro
25 octobre 1968

TEXTE INTÉGRAL

Délégation permanente est donnée à M. Pierre Isaac, Directeur de Cabinet, pour signer au nom du Président du Conseil de Gouvernement. les décisions à l'exclusion des arrêtés et de tous actes en Conseil de Gouvernement : — les correspondances adressées aux Ministres et aux services territoriaux.